

Les^{rs} Foache freres
N^o 107

PARIS, le 20 Ventose, l'an 3^e. de la R. F.
(10 Mars 1795 vieux style.)

Citoyens



NOTRE confiance dans les mesures prises pour raviver le Commerce de la République & lui rendre tout son éclat, nous a déterminés à faire un établissement qui pût concourir à ce but.

Dans cette vue, nous venons de former une société en commandite, sur un fonds suffisant pour nous occuper de toutes les branches du commerce intérieur & extérieur. Les expéditions maritimes, la banque, la commission d'achat & de vente, enfin toutes opérations commerciales seront de notre ressort.

Le siège de notre établissement est à Paris, sous la raison de CHEVREMONT, AMET & COMPAGNIE. Il commencera le premier Germinal prochain, & sera régi par les Citoyens CHEVREMONT, AMET & MASSIEU, négocians du Havre; par les Citoyens PELLETAN & DUFOUR, négocians de Marseille, & par un sixieme associé dont nous vous ferons connoître le nom & la signature aussi-tôt qu'il se sera réuni à nous. En attendant, nous vous remettons ici-bas celles des

58.
cinq autres gérants, en vous priant d'en prendre note, pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Une longue expérience des affaires, & la confiance que nous avons acquise dans nos établissemens respectifs, nous font espérer que, par notre réunion, nous aurons encore plus de droits à la vôtre. Nous serons empressés d'y répondre par tous les moyens qui sont en notre pouvoir.

Agréez l'offre de nos services, & procurez-nous de fréquentes occasions de vous témoigner le prix que nous attachons à votre estime.

SIGNATURES.

Du Cit. CHEVREMONT.

Chevremont Amet & Co

Du Cit. AMET.

Chevremont Amet & Co

Du Cit. MASSIEU.

Chevremont Amet & Co

Du Cit. PELLETAN.

Chevremont Amet & Co

Du Cit. DUFOUR.

Chevremont Amet & Co